



provisions pour charges non reajustes en fin d annee

Par **NOUNETTO**, le **04/12/2014** à **19:26**

Bonjour, j ai donné en gestion un appartement a un cabinet d huissier, et je viens de me rendre compte d'un grand dis-fonctionnement Des provisions pour charges, et aucun réajustement, bien sur pas d encaissement de taxe ordures ménagères, des frais de gestion non conforme a l accord initial malgré mes courriers aucun retour Que puis je faire Merci

Par **moisse**, le **05/12/2014** à **10:42**

Bonjour,
Un cabinet d'huissier ?
C'est étonnant, la profession d'agent immobilier suppose une carte professionnelle délivrée par le Préfet, et je vois mal des huissiers courir après.
La régularisation des charges ne peut intervenir avant l'approbation des dépenses en AG.
La répercussion de la TOM suppose que vous ayez bien transmis votre avis d'impôt foncier.
Si vous pensez que votre contrat n'est pas respecté, vous y mettez fin en dénonçant le mandat.
Et surtout vous avisez votre locataire de vous payer les loyer et les charges directement dans vos mains.

Par **Lag0**, le **05/12/2014** à **10:51**

Bonjour moisse,
Il n'est pas rare de voir des huissiers faire de la gestion locative...
[citation] Les Huissiers de Justice peuvent exercer, à titre accessoire, l'activité d'administrateur d'immeubles (art. 20 du décret du 29/02/1956 relatif au statut des Huissiers

de Justice). Cela signifie que les Huissiers de Justice peuvent donc, sous réserve d'un formalisme préalable, exercer les activités de gestion locative et syndic de Copropriété.

Par **NOUNETTO**, le **07/12/2014** à **21:00**

Merci Moisse et Lag0 mais effectivement un cabinet d huissier a qui je faisais toute confiance j ai découvert ce problème au moment ou mon locataire est parti, et que j ai demandé les comptes de clôture. la taxe foncière était payée par le cabinet donc ils avaient en main les éléments pour la TOM malgré mes appels et une LAR aucune réponse je pense que si en fin de semaine prochaine aucune réponse je fais un courrier a la chambre des huissiers je donnerais la suite cordialement a tous